

De : [Lucchesi Lavoie, Audrey](#)
A : [Cloutier, Caroline \(BAPE\)](#)
Cc : [Gagnon, Mélissa \(DGÉES\)](#); [Bélanger, Annie](#)
Objet : Audience publique Métaux Blackrock - Questions à répondre en délibéré
Date : 22 juin 2018 16:56:47
Pièces jointes : [image001.png](#)

6211-19-027

Bonjour Mme Cloutier,

Dans le cadre de l'audience publique pour le projet d'usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferrovanadium par Métaux Blackrock inc. à Ville de Saguenay, ces deux questions, pour lesquelles il a été convenu quelles seraient répondues en délibéré, ont été demandées au porte-parole du MDDELCC. Voici les réponses :

Question 1 : Les autorisations ministérielles en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) qui feront suite à une autorisation gouvernementale (décret) seront-elles déposées au registre des évaluations environnementales existant ou au registre des autorisations ministérielles à venir?

Il est prévu que les autorisations ministérielles en vertu de l'article 22 de la LQE, même si elles découlent d'une autorisation gouvernementale suivant l'application de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, soient déposées uniquement au registre des autorisations ministérielles qui devrait être mis en place suivant l'adoption du projet de règlement relatif à l'autorisation ministérielle et à la déclaration de conformité en matière environnementale.

Question 2 : Pour un projet passant par la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, est-ce que les différents suivis seront déposés au registre des évaluations environnementales ou au registre des autorisations ministérielles?

Il est prévu que les suivis prévus ou exigés dans le cadre d'une autorisation gouvernementale suivant l'application de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement soient déposés au registre des évaluations environnementales.

Pour toute question, n'hésitez pas à me contacter.

Bonne journée,



Audrey Lucchesi Lavoie, ing., M. Sc. Eau

Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels
Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est, 6e étage, boîte 83
Québec (Québec) G1R 5V7
T : 418 521-3933 poste 4603
F : 418 644-8222
audrey.lucchesilavoie@mddelcc.gouv.qc.ca